

# **Expérience de 10 ans d'un conseiller dans un club-conseil en agroenvironnement.**

Présenté le 12 mars 2003 (PM) à St-Hyacinthe dans le cadre des

**Audiences publiques sur le développement durable de la production porcine**

Carl Bérubé, agronome pour

***AGRI-ACTION DE LA MONTÉRÉGIE INC.***



445, rang des Patriotes  
Napierville, Qc  
J0J 1L0  
(450) 245-1075  
cberube@citenet.net

## **Mise en situation**

Agri-Action de la Montérégie Inc. est un club-conseil en agroenvironnement œuvrant dans 3 MRC de la région agricole Montérégie Ouest soit : le Haut-Richelieu, Les Jardins-de-Napierville et Roussillon. Le début de ses activités remonte bien avant la mise en place des clubs-conseils au Québec, soit à la fin des années quatre-vingt alors qu'une quinzaine d'agriculteurs de la région a pris l'initiative de se regrouper et d'engager un professionnel pour les aider à cheminer sur la voie de ce que l'on appelait à l'époque l'agriculture durable. On y retrouve actuellement 35 exploitations agricoles qui totalisent plus de 7000 ha en cultures, tout en Montérégie Ouest. La problématique phosphore nous affecte peu car la charge animale à l'hectare est plutôt faible. En matière d'agroenvironnement, la position exprimée ici est celle du conseiller actuel ayant dix années d'expérience sur le terrain et celle qui fait consensus au sein de ce regroupement.

## **Objectif**

Les producteurs de ce regroupement estiment qu'il est grand temps de reconnaître les efforts qu'ils ont réalisés dans la gestion de leurs entreprises. Malheureusement il semble que ces efforts soient ensevelis par la mauvaise presse actuelle qui caractérise tout ce qui touche le milieu agricole. La présente présentation vise donc à apporter une certaine lumière sur ce qui caractérise l'agriculture actuelle.

## **Retour historique**

Afin de comprendre l'agriculture industrielle québécoise il est nécessaire de faire un petit rappel historique. Après la 2<sup>ième</sup> guerre mondiale, les fertilisants minéraux (sous-produit de l'industrie militaire) sont devenus disponibles pour la communauté agricole. Comme ces produits étaient à l'époque très abordables, faciles d'utilisation et d'une efficacité sans conteste ils ont reçu un accueil plus que favorable auprès de la communauté agricole. Cette innovation technologique a permis l'essor de la production végétale qui dorénavant n'était plus tributaire de la fumure organique apportée par les animaux. On assiste donc tranquillement à la mise en place de fermes en grandes cultures sans animaux. Historiquement, les animaux assuraient le maintien de la fertilité des sols.

Quelques années plus tard, les premiers herbicides ont fait leur apparition sur les fermes. Un producteur septuagénaire belge membre du club se rappelle du soulagement qu'ont apporté ces produits à l'époque en Flandre dans la culture du lin, culture qui était désherbée jusque là par des équipes de travailleurs qui passaient la journée à genou, afin de désherber les fragiles plantules. Une fois de plus ici, prix, efficacité et facilité d'utilisation ont fait en sorte que l'engouement pour ces produits ne s'est pas fait attendre. Cette fois les rotations en prennent pour leur rhume : le changement de culture d'une année à l'autre pour une parcelle n'est plus aussi important, croit-on, afin de réprimer les plantes adventices, les herbicides seuls peuvent faire ce travail.

Si depuis les années cinquante on avait mis autant d'effort dans la recherche de techniques de désherbage mécanique que les sommes qui ont été englouties dans la recherche d'herbicides par

les multinationales des produits phytosanitaires, soyez assurés que le profil d'utilisation des herbicides serait tout autre. Cela explique en partie pourquoi à l'heure actuelle les superficies en grandes cultures sans herbicides ne sont pas énormes.

On comprend déjà un peu mieux le portrait actuel de l'agriculture industrielle dans ses fondements technologiques à la lumière de ces événements. Mais ce n'est pas tout. À la fin des années quatre-vingt, le gouvernement du Parti Québécois met en place un ambitieux programme d'autosuffisance alimentaire pour la province. On assiste donc à l'émergence des programmes de stabilisation des céréales (notamment le maïs) ainsi que des subventions pour l'érection de silos pour l'entreposage de ces récoltes. Les producteurs ont répondu favorablement à ces programmes et vingt ans plus tard le ministre Boisclair semble s'étonner de la prépondérance du maïs dans la région ...

Début des années quatre-vingt-dix, le gouvernement et ses partenaires de l'agro-alimentaire expriment un vœu commun : doubler la valeur des exportations agro-alimentaires du Québec. Dix ans plus tard on s'étonne une fois de plus du phénomène de l'intégration porcine au Québec qui pourtant découle directement de cette volonté politique partagée par plusieurs intervenants...

### **Contexte économique**

Les récentes analyses de groupe des Syndicats de Gestion Agricole (Montérégie Est & Ouest) relèvent une précarité financière déplorable sur les fermes et ce, pour deux exercices financiers consécutifs soit les années 2000 et 2001. D'abord sur les fermes en grandes cultures et aussi, dans une mesure un peu moindre, sur les exploitations laitières. Dans ce contexte, on doit s'assurer que les mesures prises pour assainir l'environnement ne fragilisent davantage financièrement les exploitations.

C'est également dans ce contexte de fragilité que certains producteurs estiment que leur salut passe par l'intégration dans le secteur porcin. L'intégration serait donc, en quelque sorte, le symptôme d'un problème de rentabilité (et d'assurer la relève) en grandes cultures ...

De plus, depuis une dizaine d'années les spécialistes en grandes cultures clament haut et fort que les engrais organiques sont un facteur important pour le maintien de la fertilité des sols. Beaucoup de producteurs se sont montrés sensibles à ce propos et voient une fois de plus un atout dans l'intégration.

### **Entre l'arbre et l'écorce**

À la lumière de ce rappel historique et du contexte financier actuel, on comprend mieux comment les producteurs se sentent coincés. Ils sont constamment à la merci des politiques aux visées « court terme » et du contexte économique sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir ... Ces politiques très souvent supportent un modèle agricole favorisant le panier d'épicerie le moins cher et celui-ci, malheureusement, n'est pas nécessairement le plus soucieux de l'écosystème. Jusqu'à quel point les citoyens seront prêts à défrayer davantage pour un panier d'épicerie dans

lequel le coût environnemental de production serait inclus ? Il y aura une part d'éducation importante à faire auprès des populations : acheter c'est voter disent certains, quand les signaux de marché seront clairs, en amont, la production suivra ...

### **Réalisation à l'intérieur du club-conseil**

Dans ce contexte, depuis 1998 les clubs-conseils en agroenvironnement travaillent d'arrache-pied afin de faire adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Sans détailler de façon exhaustive l'évolution des indicateurs agro-environnementaux à l'intérieur du groupe, voici, au chapitre des réalisations, ce qui a été accompli sur le terrain. Ce qui suit illustre bien qu'un certain pourcentage de producteurs réalisent des efforts mesurables afin de cheminer sur la voie de l'agriculture durable.

La rationalisation de la fertilisation a été amorcée chez les membres du club depuis le tout début de nos activités. Ainsi, comme les quantités d'engrais épandues sont réduites substantiellement lorsque l'on compare les quantités utilisées avant versus après l'adhésion au club, la charge polluante s'en trouve diminuée. Il est remarquable de constater que lorsque les recommandations sont faites par les vendeurs d'intrants, celles-ci ont tendance à être plutôt généreuses. Ces derniers ont donc une part de responsabilité dans l'évolution des teneurs du sol en élément fertilisant et de la charge polluante des fermes sur l'environnement. Avec le contexte réglementaire actuel qui rend obligatoire le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), cette situation tend toutefois à s'estomper.

Quant à l'utilisation des herbicides, on remarque chez les membres du club que seulement 75 % des superficies en maïs et soya (cultures prépondérantes en Montérégie Ouest) reçoivent la pleine dose d'herbicides. Parmi le 25 % des superficies restant, on retrouve diverses pratiques qui permettent une réduction de l'utilisation d'herbicides.

À l'automne, seulement 50 % des superficies (maïs et soya) sont labourées de sorte que ces hectares bénéficient d'une certaine protection contre l'érosion associée à la présence de résidus à la surface du sol. D'ailleurs, le groupe a fait l'acquisition d'un appareil de travail du sol en bande en 1994, le premier à avoir été acheté au Québec, ce qui traduit bien la dynamique d'innovation qui anime le groupe. Cet appareil, du reste, permet de rencontrer les objectifs de conservation des sols.

Le volet stabilisation des cours d'eau a été initié dans le groupe en 2002. Le club a une fois de plus innové dans la région par un projet de stabilisation des berges sur trois cours d'eau répartis sur un territoire qui dépasse celui des entreprises-membres. Certaines techniques de génie végétal y ont été essayées et ces sites serviront de vitrines régionales afin d'évaluer la pertinence de ces pratiques en milieu agricole. De plus, les cours d'eau à l'intérieur des exploitations-membres ont été caractérisés sur plus de 1500 ha à l'été 2002. Ces efforts consentis permettent de bien sensibiliser la clientèle agricole à la problématique de pollution diffuse et permettent également de cibler les interventions à faire sur le terrain. Cet axe d'intervention exigera beaucoup de temps de la part des conseillers.

Le groupe pilote actuellement un projet de mesure de l'impact des brise-vent sur la rentabilité en grandes cultures. Suite à ce projet, plusieurs membres ont exprimé le désir d'implanter des haies brise-vent et ce, dans un avenir rapproché.

### **Pistes de solutions**

Personne ne conteste la charge polluante qu'exercent les producteurs sur l'environnement. Les producteurs sont conscients qu'ils doivent faire un effort. Nous croyons que la reconnaissance des efforts faits par certains producteurs et notamment ceux qui font partie des clubs-conseils doit être soulignée. Nous croyons également que les mesures d'accompagnement sur le terrain (par exemple les clubs) est une formule gagnante. Toutefois, le conseiller de club ne doit pas être enseveli sous le poids des tâches de nature réglementaire : si ce dernier est confiné à remplir des papiers pour le ministère de l'Environnement, il perdra ainsi son expertise terrain et deviendra inutile pour faire avancer la cause de l'agroenvironnement. Du reste les conditions de travail des conseillers sont déplorables et ne favorisent donc pas à long terme le développement d'une expertise en agroenvironnement. À ce propos, on constate qu'il y a peu d'agronomes seniors dans les clubs –conseils en agroenvironnement car les conseillers d'expérience quittent les clubs pour des emplois mieux rétribués. Afin d'améliorer le contexte dans lequel ceux-ci travaillent, il faudrait envisager un financement amélioré des clubs et ce, à long terme. À l'heure actuelle, la vision politique « court terme » ne permet que des engagements de financement renouvelables à tous les trois ans, ce qui menace la survie des clubs à chaque fin d'échéancier et fragilise davantage l'intérêt des conseillers à demeurer au sein des clubs.

De plus, afin de soulager financièrement les entreprises tout en favorisant la biodiversité, pourquoi ne pas exempter les quelques boisés qui persistent du fardeau des taxes municipales ? Cela permettrait peut-être à certains de ne pas être tentés de les défricher, dans une ultime tentative de rentabiliser ces quelques hectares... Dans le même esprit, certains croient que des zones tampons végétales doivent être instaurées en bordure des champs afin de réduire la pollution diffuse. Les producteurs expriment beaucoup de réticence à retirer des superficies en culture dans le contexte de rentabilité actuel tel qu'exprimé plus haut. Pour que des haies brise-vent soient implantées ou entretenues et que des bandes riveraines dignes de ce nom soient respectées, il faudra une compensation financière de la part du gouvernement afin d'encourager le maintien de ces zones.

Au chapitre de la diversification des cultures, les programmes de soutien devraient permettre une aide financière qui discrimine moins les écarts de rentabilité entre les cultures. En Montérégie Ouest, les producteurs justifient difficilement de semer du blé panifiable à cause de plusieurs irritants : revenu stabilisé inférieur par hectare cultivé et difficulté d'obtenir une prime pour la qualité boulangère. Pourrait-on un jour avoir une vision politique suffisamment englobante qui permettrait l'essor d'un blé montérégien ? Celui-ci, produit selon les bonnes pratiques agroenvironnementales serait reconnu sur les tablettes d'épicerie et favoriserait un rapprochement entre les citoyens et les producteurs.

Finalement plusieurs remettent en question l'aide financière consentie aux producteurs agricoles. Dans un premier temps il faut d'abord constater qu'elle est maintenant moins généreuse pour la production céréalière. Dans un deuxième souffle, on peut se poser la question suivante : quelle

industrie ne reçoit pas sa part d'aide gouvernementale ? Au rythme où va le gouvernement américain, il semble inévitable de maintenir les acquis actuels quant au support à l'agriculture. Il serait souhaitable dans la révision actuelle que le gouvernement fait du modèle agricole québécois (qui se manifeste sous couvert de moratoire dans l'industrie porcine), que soit considérée une vision à long terme et ce, afin d'éviter que les producteurs se trouvent coincés dans une gestion crise : le gouvernement orientant à la hâte ses politiques sous la pression de celui qui crie le plus fort ...

En terminant, on retrouve sur les exploitations agricoles d'abord des humains qui tentent de gagner dignement leur vie et non pas, a priori, des pollueurs mercantiles sans considération pour leur environnement. Ces fermiers ont besoin de soutien en ressources humaines et en financement afin de cheminer sur la voie de l'agroenvironnement. Les politiques devraient favoriser une approche d'accompagnement plutôt qu'une approche coercitive.